

Québec, le 7 juin 2006

Monsieur Louis Gagnon
Groupe Axor inc.
1950, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3H 1E7

**Objet : Projet de développement d'un parc éolien dans la MRC de Matane
par le Groupe Axor inc. (questions du 7 juin 2006) n^{os} 1 à 8.**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 23 et 24 mai dernier sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier vous soumet la demande suivante :

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses dans les plus brefs délais. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, si possible d'ici le 16 juin, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

p .j.

1. Emplacement des éoliennes

- Dans la présentation de votre projet (document déposé DA1), les éoliennes # 11-15-18-19-26-35-39-47-54 semblent être situées à un emplacement différent que celui proposé dans le résumé de l'étude d'impact (document déposé PR3.3, figure 1). Y a-t-il effectivement modification de localisation ? Si oui, veuillez fournir une mise à jour du plan de localisation des éoliennes de même que des simulations visuelles modifiées par ces mises à jour.
 - Quels sont les éléments qui justifient la modification de leur localisation ?
 - Est-ce que ces changements d'emplacement nécessitent de nouvelles négociations avec les propriétaires des lots concernés ?

2. Durée du contrat avec Hydro-Québec Production

- Vous comptez exploiter le parc projeté sur une durée de 25 ans. Ce dernier fait partie du contrat d'achat d'électricité par Hydro-Québec Production pour le parc Le Nordais dont l'exploitation a débuté en 1998. Quelle est l'échéance du contrat que vous avez actuellement avec Hydro-Québec? Quelles sont les modalités de renouvellement ?

3. Interférence avec les services de radiodiffusion et de radiocommunication

- Quelles sont les mesures de compensation que vous envisagez pour d'éventuels problèmes d'interférence causée par les éoliennes sur les liaisons hertziennes, les systèmes satellites et de radiodiffusion?
- Au cours de la première partie de l'audience publique, vous vous êtes engagé à procéder à une caractérisation du système de communication préalablement à la construction du parc éolien (Document déposé DT2, p. 77 et 78). . Veuillez nous préciser la façon dont vous comptez procéder à cette caractérisation ainsi que la manière dont vous assurerez le suivi en cours d'opération. Veuillez également nous indiquer comment seront gérés les éventuelles plaintes.

4. Terres agricoles

- Veuillez nous indiquer la superficie de chacune des classes agricoles qui serait affectée par la construction et l'exploitation des éoliennes, des chemins d'accès et des infrastructures connexes s'il y a lieu (document déposé DA5).

5. Retombées économiques

- Veuillez expliquer la méthodologie utilisée pour calculer le nombre d'emplois indirects (document déposé DT3, p. 98) et chiffrer les retombées économiques locales et régionales (directes et indirectes) qui découleraient du projet?

6. Démantèlement

- Lors d'un éventuel démantèlement, quelles sont les composantes qui ne pourraient pas être recyclées et devraient être envoyées dans un lieu d'enfouissement technique? Pouvez-vous en estimer la quantité par éolienne de 1,5 et de 3 MW? (En complément de DA11 et DT3, p. 91)

7. Cartographie

- Veuillez fournir les sources et les années des données utilisées pour la production des figures 1 à 12 de l'annexe A du rapport complémentaire PR5.1.1. Précisez également les échelles des cartes à l'origine de la production de ces plans.

8. Climat sonore

- Veuillez fournir une cartographie des isophones avec l'emplacement des résidences pour les scénarios de 25 éoliennes de 3 MW et de 50 éoliennes de 1,5 MW.